



## C'est la rentrée !

**C**ette première semaine de septembre est synonyme de rentrée scolaire. Alors au revoir, plage, coquillages et crustacés et bonjour cartable, stylos et cahiers.

Pour Vitry'ne, après la période estivale, c'est aussi le moment de revenir vers vous pour vous donner les dernières informations glanées tout l'été et distiller des conseils écolo avisés.

Ainsi, la fiche environnement, sera bien entendue consacrée pour partie à la rentrée scolaire, mais lancera également un nouveau combat : la guerre aux lingettes ! Apparues sur le marché depuis quelques années, elles monopolisent les gondoles de nos supermarchés ! Malheureusement, elles finissent trop souvent dans nos toilettes et sont une véritable catastrophe pour les stations d'épuration.

Bonne rentrée et bonne lecture à toutes et à tous,  
Bien cordialement,

Luc CORRADI,  
Maire

## s o m m a i r e

C'est la rentrée !.....	1
Le chiffre .....	1
Un beau coup de pinceau .....	2
Vitry en 1 <sup>ère</sup> Division.....	2
Check-up complet pour la pelouse du stade ...	2
Bon à savoir .....	3
Le Périscolaire ouvre ses portes le matin.....	3
Quoi de neuf en septembre/octobre.....	3
A la découverte du patrimoine Vitryen .....	4
Fiche environnement :	
La rentrée scolaire / Attention aux lingettes	

## LE CHIFFRE

**O**c'est le nombre de litres d'eau du réseau d'eau potable utilisés par les Services Techniques pour l'arrosage des espaces verts. En effet, dans le cadre de sa politique environnementale la commune utilise uniquement les eaux provenant des récupérateurs d'eau de pluie où des ressources naturelles de la commune (étang du Tivoli).

### Vitry'ne sur Orne

Mairie de Vitry sur Orne - 57185  
19, rue Jean Jaurès - Tél. 03 87 67 02 74  
mairie.vitry.sur.orne@wanadoo.fr  
www.vitry-sur-orne.fr

# Coup de projecteur

## Vitry en Première division !

Le beau parcours de l'équipe fanion du FC Vitry 2000, la saison passée en championnat, a été récompensé par une accession en division supérieure. Désormais, elle évoluera donc en Première Division de District. Félicitations aux joueurs, au Président et à toute son équipe et tous nos vœux de réussite pour la nouvelle saison qui débute. Allez Vitry !

## Check-up complet pour la pelouse du stade



La pelouse du stade municipal a bénéficié du contrôle périodique de la surface de jeu selon les normes en vigueur pour les stades synthétiques. Cette opération consiste entre autres aux vérifications suivantes par un laboratoire spécialisé agréé :

- mesure accélérométrique de la déformation,
- mesure accélérométrique de l'amortissement des chocs,
- mesure de l'épaisseur de remplissage en billes caoutchouc,
- mesure de la hauteur des fibres.

## A la découverte du Taekwondo

L'association Arts Martiaux de Vitry-sur-Orne vous propose de découvrir le Taekwondo mardi 28 et jeudi 30 septembre à 18h00 et l'Hapki-Mudo lundi 27 et mercredi 29 septembre à 19h00 au gymnase municipal (entrée par le stade de football).  
Pour plus de renseignements : 06 19 90 31 30.

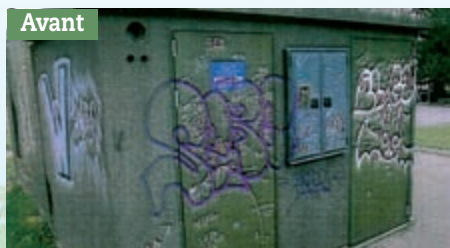
## Un beau coup de pinceau

Victimes de nombreux actes de vandalisme, le poste de détente gaz et le poste électrique, situés au parking du CES, ont été relookés. A l'issue d'une convention signée entre la commune et GRDF, l'association "Terre de Sienna" a été sollicitée pour remettre en valeur les ouvrages après différentes réparations effectuées par GRDF/ERDF.

Terre de Sienna est une association loi 1901 animant des ateliers d'Art Plastique qui favorise la créativité et le développement personnel pour retrouver du lien dans le monde social et professionnel.

Dans leurs rôles d'acteurs de la cohésion sociale, la commune de Vitry-sur-Orne et GRDF engagés pour le développement économique du tissu local, le soutien au monde associatif et aux acteurs d'intérêt général, ont donc confié à l'association Terre de Sienna le suivi et la mise en œuvre du chantier d'embellissement axé volontairement sur le thème du développement durable.

Une opération d'insertion réussie que chacun appréciera et surtout respectera.



# Du côté de chez vous



## Bon à savoir

Les services municipaux et les élus sont régulièrement sollicités par des particuliers afin de connaître les règles en matière de distance

de plantations à respecter entre voisins. Si vous dépendez d'un règlement de lotissement ou de Zone d'Aménagement Concertée, vous devez vous y référer. C'est lui qui énonce les règles particulières à suivre en la matière, durant les 10 premières années d'existence de ce lotissement avant d'être concerné par le droit des sols commun à tous. Si ce n'est pas le cas et en l'absence d'arrêtés locaux, ce sont les règles du Code civil qui doivent être appliquées.

Ces règles prévoient :

- une distance minimale de 0,50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (dites de basses tiges) ne dépassant pas 2 m.

- une distance de 2 m minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dits de haute tige) destinés à dépasser 2 m de hauteur.

Précisons que la distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre et la hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est planté l'arbre, jusqu'à la pointe. Par ailleurs, ces règles ne s'appliquent pas si les arbres ont plus de 30 ans, c'est ce qu'on appelle la prescription trentenaire. Les articles du code civil reprenant ces règles sont l'Art. 671 du Code civil et l'Article. 672 du Code civil.

## Le périscolaire ouvre ses portes le matin

Comme nous vous l'annoncions dans le bulletin municipal de juin dernier, la Municipalité a décidé de mettre en place un accueil périscolaire le matin dès 07H30.

Désormais, les enfants seront accueillis :

- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : - de 07H30 à 08H30 de 12H00 à 13H45 / - de 16H15 à 18H15 au plus tard.
- Mercredi : - de 14H00 à 18H00

Pour plus d'information contacter Odile KLEBER, responsable du service périscolaire ( tél : 03 87 67 40 16)

## Quoi de neuf en sept./oct. ?

- > **Samedi 18 et dimanche 19 septembre de 14h00 à 18h00**  
**Journées Européennes du Patrimoine :**  
**visite de l'église Saint Etienne et de son quartier**  
(voir article en page 4)
- .....

- > **Dimanche 10 octobre De 08h00 à 18h00**  
Au Centre Socioculturel  
**2<sup>e</sup> Bourse aux vêtements**
- .....

- > **Mercredi 13 octobre De 14h00 à 17h00**  
Au Centre Socioculturel  
**Reprise des goûters des Anciens**
- .....

- > **Dimanche 24 octobre**  
Au Centre Socioculturel  
**Repas des Anciens, pour tous les séniors de Vitry âgés de plus de 60 ans.**
- .....

- > **Vendredi 29 octobre A partir de 19h00**  
**Marche de nuit**  
Ne ratez pas cette belle balade nocturne dans la forêt vitryenne.



### A la découverte du patrimoine Vitryen

Pour la première fois cette année, la commune de Vitry sur Orne participe aux Journées Européennes du Patrimoine et organisera pour l'occasion, en collaboration avec le Conseil de Fabrique Paroissial, une visite de l'église Saint Etienne et du quartier typique qui l'entoure.

Ces Journées Européennes du Patrimoine auront lieu **le samedi 18 et dimanche 19 septembre prochain de 14 h à 18 h.**

#### Au programme :

##### **Animation 1**

Visite libre ou commentée de l'église par Jean-François Christophe (président du conseil de fabrique), outre les statues en bois et bois polychrome et le mobilier habituellement visible, seront également exposés les reliques, des habits liturgiques anciens, etc. Une exposition de photographies anciennes de l'église, des événements religieux, des cloches viendra compléter la visite.

##### **Animation 2**

Les extérieurs de l'église, son architecture, le coq, le quartier de l'église feront

► Vous habitez à Vitry ? Vous avez un bien à céder ? Alors n'hésitez plus ! Envoyez- nous votre petite annonce à :  
**Mairie de Vitry-sur-Orne**  
**Rédaction Vitry'ne**  
**Rubrique Petites annonces**  
**19, rue Jean Jaurès**  
**57185 VITRY-SUR-ORNE**  
Nous la passerons dans notre prochaine édition.



l'objet d'une visite guidée par Jean-Marie Blaising (archéologue) qui précisera l'origine du village, de l'église, la forme du quartier, les anciennes maisons paysannes. Il évoquera également lors de cette visite des croyances d'autrefois liées aux événements de la vie. Visites prévues toutes les ½ heures.

##### **Animation 3**

Le buffet d'orgue fera l'objet de visites commentées et de démonstrations à différents moments de l'après-midi, sans horaires précis.

Après la visite, vous aurez la possibilité d'acquérir les différents ouvrages traitant du passé historique de la commune de Vitry sur Orne.

## Une rentrée verte

La rentrée scolaire, est également un moment où l'on peut éco-consommer. Voici quelques conseils pour une rentrée un peu plus verte...

**1.** Avant de se ruer dans les rayons de votre supermarché préféré, vérifiez l'état du matériel de l'année précédente et conservez tout ce qui est encore en état de marche et qui peut toujours servir. Vous pouvez également vous orienter vers des sites d'occasion ou d'échanges, sans oublier les bourses aux livres pour les supports pédagogiques.

**2.** Evitez l'achat de gadgets et autres produits inutiles, tenez vous à la liste établie par les enseignants (réduite du matériel récupéré de l'année précédente).

**3.** Achetez de préférence des produits durables ou rechargeables plutôt que des produits jetables qui ont un impact plus important sur l'environnement.

**4.** Choisissez des cahiers en papier recyclé. La chaîne de fabrication du papier doit tenir compte, notamment, de la gestion durable des forêts et de la limitation des déchets engendrés.

**5.** Dirigez vos achats vers des produits portant un écolabel. Le principal écolabel est la marque **NF environnement**, c'est un label officiel français délivrée par AFNOR Certification aux producteurs qui



se soumettent volontairement à un cahier des charges de qualité environnementale. Vous pouvez en trouver d'autres comme **PEFC** (Plan European Forest Certification) qui est une marque de certification de la gestion forestière, visant à contribuer à la gestion durable des forêts.

Ou encore le **FSC** (Forest Stewardship Council) qui est un écolabel, qui assure que la production d'un produit à base de bois a respecté des procédures censées garantir la gestion durable des forêts



# Attention

## AUX LINGETTES !

A usage unique, imprégnées ou non de produits détergents ou cosmétiques, elles nettoient la maison du sol au plafond et même plus. Elles sont pratiques et facilitent les tâches ménagères. A chaque tâche sa lingette, on en trouve pour nettoyer les toilettes ou les sols, pour faire la poussière, pour se désinfecter les mains, pour se démaquiller ou encore pour éviter une décoloration du linge en machine : les lingettes sont partout ! A priori, pour le plus grand bonheur de ses usagers.

Oui mais voilà, au niveau environnemental les lingettes ne sont pas très recommandables.

En effet, à peine utilisées, on les jette. Elles augmentent donc le volume de nos déchets. Les lingettes qui nettoient, contiennent aussi du polyester purement synthétique, très résistant et non biodégradable, ainsi elles accroissent énormément la quantité de déchets non

recyclables. Quant aux lingettes constituées de cellulose et de viscosité d'origine végétale, " dites biodégradables", leur dégradation est extrêmement lente et difficile.

Pire encore, une fois utilisées elles se retrouvent bien trop souvent dans la cuvette des toilettes. Ce sont de véritables calamités pour les réseaux d'assainissement et surtout pour les stations d'épuration.

Difficilement déchirables, ces morceaux de fibres s'accrochent dans les canalisations et forment de véritables bouchons ou viennent bloquer les moteurs des systèmes de traitement des eaux usées. Entraînant des coûts d'exploitation plus importants et au final un impact sur la facture assainissement.

Alors pour éviter tout cela, limitez l'usage des lingettes et quoi qu'il arrive, **les lingettes c'est pas dans les toilettes !**

